

GRÂCE À L'IMPLICATION DE TOUS

AU CH D'ABBEVILLE, UN DPI DÉPLOYÉ AVEC SUCCÈS

Responsable informatique du CH d'Abbeville, un établissement de plus de 900 lits et places, Didier Boulnois revient sur la mise en place d'un Dossier Patient Informatisé (DPI).

CE DPI INTÈGRE LES INFORMATIONS CONTENUES DANS LE SI DE L'ÉTABLISSEMENT DEPUIS 2002, SOIT 11 ANS D'HISTORIQUE PATIENT.

DIDIER BOULNOIS : Mais aussi 7 ans de résultats d'analyses médicales, et des outils de bureautique et de gestion de rendez-vous. Le déploiement, initié dès



Le Centre Hospitalier d'Abbeville

2004 dans le service des Urgences, a bénéficié de l'implication des médecins et soignants qui ont participé au paramé-

soins, avec des adaptations en fonction de l'activité et du fonctionnement de chacun. Nous avons également informatisé, la même année, les prescriptions d'imagerie médicale, et poursuivons aujourd'hui celle de l'ensemble des prescriptions, intégrées aux DPI. Ce dernier a en outre été interfacé avec le logiciel de facturation pour une meilleure visibilité de notre activité, et alimente quotidiennement le Dossier de Soins de Picardie pour un suivi régional des patients. Nous déployons actuellement un logiciel de dispensation, qui est également interfacé avec le DPI, et devrons démarrer prochainement le déploiement d'un Dossier informatisé de Gynécologie-Obstétrique. L'objet de ce passage au tout informatique ? Améliorer la qualité et la sécurité des soins grâce à une meilleure traçabilité des actes, mais également grâce à la mise à disposition des informations en temps réel.

COMMENT EXPLIQUEZ-VOUS LA RÉUSSITE D'UN TEL PROJET ?

Elle tient essentiellement dans la volonté et l'implication de chacun ! Par ailleurs, la solution choisie, conçue par l'éditeur

interfaçable avec d'autres outils informatiques. Nous avons également mis en place une politique forte d'accompagnement et d'écoute des utilisateurs, faisant intervenir un personnel dédié – en l'occurrence ici 2 secrétaires médicales qui ont participé à l'énoncé des besoins en faisant le lien entre les médecins/soignants et les informaticiens, lesquels souvent ne parlent pas le même langage !

VOUS AVEZ ÉGALEMENT MIS EN PLACE UN SYSTÈME D'AUTHENTIFICATION FIABLE DES UTILISATEURS.

Elle se fait en effet actuellement par mot de passe à partir d'un annuaire d'établissement, mais nous réfléchissons aujourd'hui à la mise en place d'un système d'authentification plus adapté au nomadisme du personnel, grâce à l'outil RFID ; nous attendons toutefois les préconisations de l'ASIP Santé autour de la CPS. Nous souhaitons par ailleurs, toujours pour répondre à ce nouveau nomadisme, déployer des clients virtuels, mais cette solution, pour être réellement fonctionnelle, devrait être couplée à une solution d'héritage automatique des droits, c'est-à-

« L'objet de ce passage au tout informatique ? Améliorer la qualité et la sécurité des soins grâce à une meilleure traçabilité des actes, mais également grâce à la mise à disposition des informations en temps réel »

trage du progiciel afin de lui assurer une vraie adéquation avec leurs pratiques. La solution a par la suite été progressivement généralisée aux autres services de

Micro6, est entièrement paramétrable, ce qui permet de l'adapter parfaitement aux spécificités métiers. Elle est en outre aux normes standards, et donc facilement

dire un logiciel pouvant automatiquement reconnaître un utilisateur et lui associer les droits prédéfinis. Ce qui n'existe pas encore...